

## DÉLIBÉRATION

### Conseil d'administration

Séance du 8 octobre 2024

Délibération  
n°179-2024  
Point 4.8. 4

#### Point 4.8.4 de l'ordre du jour

**Tarification du Basic Training Course 2024-2025 du Centre d'études internationales de la propriété intellectuelle**

#### EXPOSE DES MOTIFS :

##### **Cours de base en droit européen des brevets**

Pour l'année universitaire 2024-2025, le CEIPI souhaite renouveler son dispositif et faire adopter un tarif correspondant à 15% de la formation de base qu'il dispense pour cinq villes : Anvers, La Haye, Copenhague, Dublin et Madrid.

Le CEIPI organise la formation Basic Training Course dans plusieurs villes différentes en Europe et souhaite offrir un tarif préférentiel aux personnes qui suivraient la formation dans les 5 villes mentionnées.

Le tarif plein pour une année est de 1700€. **Dans ces 5 villes, les étudiants/stagiaires ne paieraient que 15% du prix initial de la formation, soit 255€.**

Elle s'adresse principalement aux professionnels de la propriété intellectuelle.

Cette formation constitue une action d'adaptation et de développement de compétences. Elle donne lieu à la délivrance d'une attestation de participation. Elle vise des professionnels de la propriété intellectuelle (futurs praticiens en brevets (industrie ou activité libérale) et candidats travaillant dans des services de transfert de technologie ou de gestion de l'innovation au sein d'universités ou d'institutions régionales ou nationales, souhaitant mieux communiquer avec les praticiens en brevets.

Les objectifs pédagogiques sont de fournir aux futurs praticiens un enseignement systématique et complet sur les fondements juridiques et la pratique en matière de droit européen des brevets et d'accompagner les participants dans l'exercice de la profession.

Le 24 septembre 2024, la Commission de la formation et de la vie universitaire a approuvé ces dispositions, par 22 voix pour.

**Résultat du vote :**

Nombre de membres en exercice	37
Nombre de votants	29
Nombre de voix pour	24
Nombre de voix contre	0
Nombre d'abstentions	5
Ne participe pas au vote	0

**Délibération :**

Le Conseil d'administration de l'Université de Strasbourg approuve la tarification du Basic Training Course 2024-2025 du Centre d'études internationales de la propriété intellectuelle.

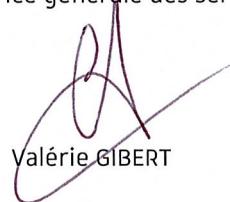
**Destinataires :**

- Madame la Rectrice déléguée pour l'enseignement supérieur et de la recherche
- Direction générale des services
- Direction des finances
- Agence comptable

La présente délibération du Conseil d'administration et ses éventuelles annexes sont publiées sur le site internet de l'Université de Strasbourg.

Fait à Strasbourg, le 10 octobre 2024

La Directrice générale des services



Valérie GIBERT



## Formulaire proposition de Tarifs

## **Vente de produits ou prestations**

Demandeur: AC Brunck

Date: 16/07/2024

## Composante: CEIPI

Formulaire à renvoyer à l'adresse suivante : [dfi-tarifs@unistra.fr](mailto:dfi-tarifs@unistra.fr)

\* Tarif Voté (approbation du Conseil d'Administration)

\* Tarif conventionnel (convention signée à l'appui)

\* Tarif réglementaire (Décret)

## \* Refactoring